



Violation du secret bancaire

Par **Justine**, le **18/01/2012** à **15:38**

Bonjour,

Je viens vers vous car je souhaiterais savoir quel recours puis-je avoir contre ma conseillère bancaire qui a divulgué à plusieurs reprises l'état de mon compte à une amie à elle qui se trouve être une collègue de travail. Je précise que cette dernière a récemment évoqué devant d'autres collègues le fait que je devais aller renflouer mon découvert au crédit agricole depuis plusieurs jours et que je n'y étais toujours pas allée d'après " Jessica" ma conseillère bancaire.

Par **chaber**, le **19/01/2012** à **07:10**

bonjour

tout employée de banque a un devoir de réserve sur le comptes clients.

Si vous avez des preuves concrètes vous avisez l'employeur en LRAR en menaçant de déposer plainte pour divulgation de secrets bancaires. Il prendra des mesures sérieuses envers cette employée